

PLENIERE 50

Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2017 de 14:00 - 17:00 au CAD

Membres présents : AOMS (David Cohen), APEGE (Robert Gurny, Robert Pattaroni), Association Alzheimer Genève (Sophie Courvoisier), Association « Des Années à Savourer » (Catherine Bernasconi Franchet), Centre Genevois du Volontariat (Marinette Durr), Conseil des Anciens de Genève (Andrée Caruso, Françoise Richard), Conseil des Anciens de Troinex (Georgette Pugin), Croix-Rouge genevoise (Sylvie Munaretto, Sophie Ortiz), Entrelacs (Lydia Müller), FAAG (Hans Peter Graf, Cyrus Mechkat), Fondation Appuis aux Aînés (Marina Fasler), Fondation Résidence Jura La Tour (Madeleine Bernasconi), Le Jardin d'Hedwig (Jacqueline Cramer), MDA – Activités 50+ (Christian Cuennet, José Pittet), Pro Senectute Genève (Janine Berberat, Joël Goldstein), VIVA (Sofia Pereira).

Observateurs présents : CAD – Hospice Général (Yves Perrot, Aurélie Epiney), Fegems (Lisette Lier), imad (Catherine Busnel, Antoine Bazin, Eric Proment), Cité Seniors - Ville de Genève (Stéphane Birchmeier), Police de proximité (Giovanni Martinelli), Service des affaires sociales - Ville de Carouge (Pierre Orelli), Service des affaires sociales - Ville de Lancy (Lauriane Clerc-Martin), Service social des aînés – Commune de Genthod (Nicole Picard), Service social et jeunesse – Commune de Bernex (Amandine Lauper).

Experts commissions : Andréa Quiroga (Genève Bénévolat)

Secrétariat général : Irina Ionita

Excusés : Catherine Bassal (Caritas Genève), Laurent Beausoleil (EMS de Lancy), Marie-Rose Charvoz (APAF), Olivier Chenu (MDA – Activités 50+), Gérald Crettenand (AVIVO), Anne Davoli (CSP Bel âge), Jacqueline De Bay et Lise Wyler (Les Rdv des 55 ans et + Thônex), Bernard Eich (CdA Troinex), Béatrice Fonjallaz (Ligue genevoise contre le rhumatisme), Roger Fontana (AOMS et GINA), Odette Foudral (AAFI-AFICS), Emmanuelle Gentizon Salgues (Association genevoise des foyers pour personnes âgées), David Jenni (Pro Senectute Genève), Anne-Claude Juillerat Van der Linden (VIVA), Stefania Lemièrre (Association AmiVie), Miguel Limpo (360), Christine Luzzatto (Service des aînés – Ville de Meyrin), Agnès Mollet (HUG Service social), Daniel Nicolet (ABA-CIR), Philippe Noverraz (Service de la cohésion sociale – Ville de Vernier), Martina Rawyler (Aide française aux aînés), Danièle Poiry (Service social - Grand-Saconnex), Laura Ringuet (Cité Générations), Abraham Sakhnowsky (Comlsra - Cercle de l'Âge d'Or), Lola Sasson (CGV), Anne-Marie Struijk (La Maison de Tara), Corine Wild (La Carte Blanche).

Invités : Brigitte Schneider Bidaux, La Main Tendue Genève (Johann Henry).

Ordre du Jour

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption PV 49 de la Plénière du 18 septembre 2017
- 2'. Nouvel Observateur PLATEFORME
3. Présentation association membre : Pro Senectute Suisse
4. Présentation du rapport du Groupe Gestion Bénévoles « Gestion du bénévolat en lien avec la personne âgée à Genève : état des lieux » (cf. mandat de septembre 2015)
5. Retour sur le rapport de la Commission Isolement « Tisser la toile » : quelles suites ?
6. Informations PLATEFORME : Plénière 51 du 26 février 2018
7. Proposition et communications des Membres et Observateurs
8. Divers

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour

Janine Berberat (ci-après JB), Présidente de la PLATEFORME, accueille les personnes présentes. L'ordre du jour est adopté avec un ajout : 2' Nouvel Observateur PLATEFORME.

2. Adoption PV 49 de la Plénière du 18 septembre 2017

Le PV 49 du 18 septembre 2017 est adopté avec remerciements à son auteure.

2'. Nouvel Observateur PLATEFORME

Le [Service social et jeunesse de la Commune de Bernex](#) rejoint la PLATEFORME en tant qu'Observateur. JB souhaite la bienvenue à la déléguée de Bernex, Amandine Lauper, assistante sociale en charge des aînés.

3. Présentation association membre : Pro Senectute Genève

NB : Voir la présentation de Joël Goldstein (JG) en Annexe 1.

Depuis cette année, l'OFAS ne permet plus aux entités subventionnées (Pro Senectute) de sous-traiter des services, comme ce fut le cas jusqu'à présent. A partir de janvier 2018, Gymnastique Seniors Genève fusionnera par intégration à Pro Senectute Genève. Quant à l'assistance administrative à domicile, assuré jusqu'à cette année par [HESTIA](#), un nouveau service est mis en place au sein de l'association (AADom, niveau CFC en gestion administrative).

Par ailleurs, à partir de 2018, l'OFAS n'assurera plus que 50% des prestations de Pro Senectute, qui doit diversifier sa recherche de fonds, notamment auprès des communes.

Echange avec la salle

- Pour qu'une personne âgée puisse bénéficier des prestations assurées par des fonds fédéraux, elle doit avoir un **permis de résidence**, une adresse officielle à Genève. Cependant, pour répondre à des situations complexes, il existe des fonds privés.
- Les principaux enjeux des prestations Pro Senectute sont **l'aide alimentaire d'urgence** et la prévention d'une **expulsion de son logement**.
- Dans le cadre de la **lutte contre l'isolement**, les dépenses et actions concernent les cours pour personnes âgées, la croisière annuelle sur le lac de Genève organisée avec la Ville de Genève, le développement des activités sportives de Gymnastique Seniors, etc. JG souligne que ces budgets vont augmenter à l'avenir.
- Pour la consultation sociale, des formulaires sont à disposition [en ligne](#) sur le site de l'association.
- Dans son **travail de réseau**, Pro Senectute tisse des liens avec différentes associations et institutions pour maximiser l'aide aux personnes (ex : remboursement frais dentaires, etc.).

4. Présentation du rapport du Groupe Gestion Bénévoles « Gestion du bénévolat en lien avec la personne âgée à Genève : état des lieux »

NB : Voir la présentation du Groupe Gestion Bénévole (GGB) en Annexe 2.

Le GGB et la présidente de la PLATEFORME invitent les membres et observateurs à s'approprier le travail et réfléchir s'ils souhaitent donner un nouveau mandat lié au bénévolat.

Echange avec la salle

- **Don et contre-don** : on considère souvent que le don du bénévole est fait à l'association, alors que le don est fait au bénéficiaire final.
- **Comité bénévole** : il faut poser dans les statuts de l'association des limites temporelles claires aux mandats.
- **Engagement et fidélisation** : ces domaines restent problématiques aujourd'hui dans le bénévolat, peut-être une formation adéquate peut y répondre.

- **Services publics / communaux** : ce travail est également utile pour les services publics, il serait intéressant par la suite de différencier entre les types de bénévolat et d'interpeller les chefs de service sur les dysfonctionnements existants.

5. Retour sur le rapport de la Commission Isolement « Tisser la toile » : quelles suites ?

La Commission Isolement s'est réunie le 8 novembre 2017 et a été de l'avis unanime qu'il faut continuer le travail sur cette thématique ; reste à définir ensemble comment et sous quelle forme.

La sortie du rapport « Tisser la toile » représente la fin du 2^e mandat de la Commission Isolement. Le Comité de la PLATEFORME a repris la responsabilité de la diffusion du document, avant d'imaginer quelle suite donner et si un 3^e mandat Isolement ferait sens. Dans ce dernier cas de figure, il serait intéressant d'accueillir de nouveaux membres à la Commission.

Court et moyen terme (2018)

- (1) Travail de lobby, de sensibilisation, d'information et de présentation du rapport « Tisser la toile » assuré par le Comité / Secrétariat, avec le concours de la Commission Isolement, auprès des instances externes : canton, communes, institutions.
- (2) Engagement formel des membres et observateurs sur les pistes préconisées.

Long terme (2018-2019)

Suivant les retours des échanges avec les partenaires externes et au sein de la PLATEFORME, réfléchir aux thématiques prioritaires et trouver le meilleur format pour les mettre en œuvre :

- (1) Au sein de la PLATEFORME → 3^e mandat de veille, nouveaux groupes de travail thématiques, etc.
- (2) En dehors de la PLATEFORME → avec cette dernière comme partenaire.

Echange avec la salle

→ **Risque de conflit d'intérêt PLATEFORME ou rôles complémentaires ?**

La PLATEFORME a aujourd'hui comme mission de rassembler, d'informer, d'ouvrir le débat et de donner l'impulsion sur la manière de se coordonner pour lutter contre l'isolement social. Elle se trouve en amont de la mise en œuvre des actions concrètes qui incombent aux autres acteurs institutionnels, associatifs, etc. Il n'y a donc pas de conflit d'intérêt entre PLATEFORME et le reste du réseau, mais plutôt une complémentarité entre (1) travail de la PLATEFORME auprès des autorités et (2) travail de terrain – détection, relais, accompagnement - des associations membres et observateurs.

- **Travail de sensibilisation** : les membres et observateurs ont la responsabilité d'en parler à leur hiérarchie, de sensibiliser le grand public autant que le monde politique.
- **Importance du secteur santé** : il faudra continuer à insister sur l'articulation santé-social ; le secteur santé doit s'impliquer plus dans la lutte contre l'isolement (imad, HEdS, HUG, etc.).
- **Risque d'isolement** : le principal enjeu sur lequel nous pouvons intervenir est le risque d'isolement, plus que l'isolement déjà existant. Pour lutter contre le risque d'isolement, il faut proposer des solutions dans la proximité, de prévention, détection, action, etc.

6. Informations PLATEFORME : Plénière 51 du 26 février 2018

JB informe que la première Plénière 2018 sera dédiée à un débat en direct avec les candidats au Conseil d'Etat, sur leur vision politique de la personne âgée.

Pourquoi

Le but de la démarche est de confronter les candidats aux enjeux fondamentaux d'une vision politique globale du vieillissement, dans l'espoir d'une meilleure coordination future.

Les candidats se retrouveront en interface avec les acteurs du terrain, dans un dialogue ouvert au cours duquel ils auront l'occasion, grâce à votre présence et votre apport, de mieux connaître le grand réseau genevois qui œuvre autour de la personne âgée. Deux aspects principaux doivent ressortir de cette rencontre : **les interventions des membres et observateurs** et la représentation de **leur force commune** au sein de la PLATEFORME.

Avec qui

- Avec les membres et observateurs, experts du terrain ;
- Avec maximum 7 candidats au Conseil d'Etat. Pour la qualité du débat, étant donné le temps limité, le Comité a écrit aux présidents des partis politiques représentés au Grand Conseil, pour qu'ils désignent un seul candidat par parti.
- Avec un modérateur externe : M. Alexis Favre, journaliste.

Comment

Un panel de questions sera envoyé aux candidats en janvier 2018. La PLATEFORME y travaille déjà dans ses commissions thématiques et au sein du Comité.

De cette Plénière exceptionnelle, nous allons avoir un suivi : (1) un communiqué de presse dans les jours qui suivent ; (2) un travail de veille auprès des candidats, qu'ils soient élus ou non.

7. Propositions et communications des membres et observateurs

Evènements diffusés par infolettre et / ou rubrique internet News.

8. Divers

N/A

SEANCES 2018

- **Plénière 51 : lundi 26 février 2018 de 14h à 17h au CAD**
- **Plénière 52 : lundi 18 juin 2018 de 14h à 17h au CAD**
- **Plénière 53 : lundi 24 septembre 2018 de 14h à 17h au CAD**
- **Plénière 54 : lundi 5 novembre 2018 de 14h à 17h au CAD**

Annexe : (1) Présentation Pro Senectute Genève ; (2) Présentation rapport GGB.